

FCP BIAT – ÉPARGNE ACTIONS
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2011
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes qui nous a confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « BIAT ASSET MANAGEMENT », nous avons procédé à l'audit des états financiers du Fonds Commun de Placements « FCP BIAT – ÉPARGNE ACTIONS » comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états financiers présentent :

-Un Actif Net s'élevant à	1.171.223,864 TND
-Un Résultat d'Exploitation s'élevant à	20.700,125 TND

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de Placements « FCP BIAT – Épargne Actions » au 31 décembre 2011, ainsi que la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévus par l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2011.

Fait à Tunis, le 28 Mars 2012

Le Commissaire Aux Comptes
M. Mahmoud ZAHAF

FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS
BILANS COMPARES AU 31-12-2011

DESIGNATION		NOTE	31/12/2011	31/12/2010
			Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	1 162 852,611	956 688,803
AC1-A	ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES		939 420,120	766 616,302
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		223 432,491	190 072,501
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	27 719,162	19 653,737
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		27 108,173	18 783,434
AC2-B	DISPONIBILITES		610,989	870,303
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	282,579	3 604,573
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		282,579	3 604,573
TOTAL ACTIF			1 190 854,352	979 947,113
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	422,111	336,151
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	19 208,377	24 809,835
TOTAL PASSIF			19 630,488	25 145,986
ACTIF NET			1 171 223,864	954 801,127
CP1	CAPITAL	CP1	1 146 010,301	935 255,114
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	25 213,563	19 546,013
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		0,976	6,129
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		20 700,125	14 451,757
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		4 512,462	5 088,127
ACTIF NET			1 171 223,864	954 801,127
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1 190 854,352	979 947,113

FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS
ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 31-12-2011

DESIGNATION		Note	31/12/2011	31/12/2010
			Montant en Dinars	Montant en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	24 899,601	17 276,870
PR1-A	DIVIDENDES		16 442,700	12 522,290
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT ET VALEURS ASSIMILEES		8 456,901	4 754,580
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 179,271	1 205,074
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		1 179,271	1 205,074
REVENUS DES PLACEMENTS			26 078,872	18 481,944
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-3 825,185	-2 818,970
REVENU NET DES PLACEMENTS			22 253,687	15 662,974
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-1 553,562	-1 211,217
RESULTAT D'EXPLOITATION			20 700,125	14 451,757
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		4 513,438	5 094,256
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		4 512,462	5 088,127
PR4-B	REPORT À NOUVEAU		0,976	6,129
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE			25 213,563	19 546,013
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-4 512,462	-5 088,127
PR4-B	REPORT À NOUVEAU (ANNULATION)		-0,976	-6,129
PR4-C	VARIATION DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-44 209,692	38 009,367
PR4-D	VARIATION DES +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-349,509	28 241,671
PR4-E	FRAIS DE NEGOCIATION		-292,055	-494,059
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			-24 151,131	80 208,736

FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31-12-2011**

	DESIGNATION	Note	31/12/2011	31/12/2010
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOI	AN1	-24 151,131	80 208,736
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION		20 700,125	14 451,757
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES		-44 209,692	38 009,367
AN1-C	+/-VAL REALISEES SUR CESSION DESTITRES		-349,509	28 241,671
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-292,055	-494,059
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	AN2	-20 464,456	-10 831,648
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	AN3	261 038,324	456 605,350
	SOUSCRIPTIONS		333 729,896	704 131,268
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)		236 200,000	471 300,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES		90 652,267	222 786,087
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.CLOS		947,056	1 301,921
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.EN COURS		5 930,573	8 743,260
	RACHATS		-72 691,572	-247 525,918
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)		-51 800,000	-166 300,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES		-19 445,824	-77 569,187
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.CLOS		-27,637	-1,598
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.EN COURS		-1 418,111	-3 655,133
	VARIATION DE L'ACTIF NET		216 422,737	525 982,438
AN4	ACTIF NET			
AN4-A	DEBUT DE PERIODE		954 801,127	428 818,689
AN4-B	FIN DE PERIODE		1 171 223,864	954 801,127
AN5	NOMBRE D'ACTIONS			
AN5-A	DEBUT DE PERIODE		6 379	3 329
AN5-B	FIN DE PERIODE		8 223	6 379
	VALEUR LIQUIDATIVE			
A-	DEBUT DE PERIODE		149,678	128,813
B-	FIN DE PERIODE		142,432	149,678

AN6

TAUX DE RENDEMENT

-2,79%

18,42%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers annuels arrêtés au 31-12-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2011 ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

<i>Désignation du titre</i>	<i>Nombre de titres</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31.12.2011</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Actions et Valeurs Assimilées	85.135	823.850,833	939.420,120	80,21
ADWYA	1.000	6.558,500	7.042,000	0,60
ALKIMIA	615	21.624,754	19.298,700	1,65
ARTES	1.100	11.126,000	10.562,200	0,90
ASSAD	2.500	25.325,400	26.495,000	2,26
ASSURANCES SALIM	1.000	18.923,010	29.996,000	2,56
ATL	3.000	18.187,000	16.458,000	1,41
ATTIJ BANK	3.000	60.217,330	56.106,000	4,79
BH	500	14.507,000	9.002,500	0,77
BIAT	1.250	97.230,200	93.055,000	7,95

BNA	1.000	14.405,600	12.018,000	1,03
BT	8.100	52.749,339	86.726,700	7,40
BTE (ADP)	1.600	48.710,000	47.726,400	4,07
CARTHAGE CEMENT	14.000	30.024,206	56.742,000	4,84
CIL	3.800	28.125,000	68.662,200	5,86
CIMENTS DE BIZERTE	5.000	43.859,854	39.600,000	3,38
EL WIFACK	300	4.725,000	6.034,500	0,52
ENNAKL	4.000	43.286,853	38.352,000	3,27
ESSOUKNA	2.000	15.680,000	16.278,000	1,39
GIF	2.750	11.245,757	15.809,750	1,35
MAG GEN	150	9.725,200	20.319,150	1,73
MONOPRIX	2.400	61.347,400	67.958,400	5,80
PGH	2.700	17.902,800	22.067,100	1,88
SITS	4.500	11.173,090	16.272,000	1,39
SOTUVER	1.500	14.400,000	14.266,500	1,22
STB	800	11.714,500	8.002,400	0,68
STEQ	500	6.005,000	4.353,500	0,37
TELNET HOLDING	2.070	17.136,000	18.145,620	1,55
TL	500	15.841,420	14.417,500	1,23
TPR	4.000	17.552,720	23.804,000	2,03
TUNIS RE	2.000	23.601,400	22.868,000	1,95
TUNISAIR	6.000	14.678,800	10.128,000	0,86
UBCI	500	21.702,200	21.931,000	1,87
UIB	1.000	14.559,500	18.922,000	1,62
Emprunts d'Etat	211	215.977,500	223.432,491	19,07
BTA	211	215.977,500	223.432,491	19,07
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	3	3.138,600	3.267,806	0,28
BTA 5.25-03/2016	47	46.600,500	48.201,333	4,11
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	2	2.102,000	2.153,484	0,18
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	159	164.136,400	169.809,868	14,50

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **24.899,601 Dinars** au 31.12.2011, contre **17.276,870 Dinars** au 31.12.2010 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Montant au 31.12.2011	Montant au 31.12.2010
Dividendes	16.442,700	12.522,290
Revenus des Emprunts d'Etat	8.456,901	4.754,580
TOTAL	24.899,601	17.276,870

AC2- Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2011, à **27.108,173 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31.12.2011</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Bons du Trésor à Court Terme	28	26.904,230	27.108,173	2,31
BTC 52S-27/03/2012	1	971,463	985,784	0,08
BTC 52S-02/10/2012	18	17.295,012	17.426,871	1,49
BTC 52S-23/10/2012	9	8.637,755	8.695,518	0,74

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.12.2011, à **1.179,271 Dinars**, contre **1.205,074 Dinars** au 31.12.2010 et représentant les intérêts courus et échus des placements en Bons du Trésor à Court Terme.

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2011, à **282,579 Dinars** et représentant la Retenue à la Source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables.

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2011, à **3.825,185 Dinars**, contre **2.818,970 Dinars** au 31.12.2010 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2011, à **19.630,488 Dinars** contre **25.145,986 Dinars** au 31.12.2010. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

PASSIF	Montant au 31.12.2011	Montant au 31.12.2010
Opérateurs créditeurs	422,111	336,151
Autres créditeurs divers	19.208,377	24.809,835
TOTAL	19.630,488	25.145,986

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2011 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2011 (en nominal)

- Montant : 637.900,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 6.379
- Nombre de porteurs de parts : 30

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 236.200,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 2.362

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 51.800,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 518

Capital au 31.12.2011 : 1.146.010,301 Dinars

- Montant en nominal : 822.300,000 Dinars
- Sommes non distribuables : 323.710,301 Dinars
- Nombre de titres : 8.223
- Nombre de porteurs de parts : 29

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat de parts du FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS.

Le solde de ce poste au 31.12.2011 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de l'exercice	:	20.700,125 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	:	4.512,462 Dinars
- Report à nouveau	:	0,976 Dinars
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	:	25.213,563 Dinars

4. AUTRES INFORMATIONS :**4-1 Données par action :**

Données par action	31.12.2011	31.12.2010
• Revenus des placements	3,171	2,897
• Charges de gestion	(0,465)	(0,442)
• Revenu net des placements	2,706	2,455
• Autres charges d'exploitation	(0,189)	(0,190)
• Résultat d'exploitation	2,517	2,265
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,549	0,798
• Report à nouveau	0,000	0,001
SOMMES DISTRIBUABLES	3,066	3,064
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,549)	(0,798)
• Report à nouveau	0,000	(0,001)
• Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	(0,043)	4,427
• Variation des +/- values potentielles	(5,376)	5,959
• Frais de négociation	(0,035)	(0,077)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(2,937)	12,574

4-2 Ratios de gestion des placements

• Charges de gestion / actif net moyen :	0,400%	0,406%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,162%	0,174%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	2,636%	2,813%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 15 Janvier 2007. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS ;
- La gestion comptable du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS ;
- La tenue du registre des porteurs de parts du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,3 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour le FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS.

Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum du fonds.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,1 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.